

MAXIMUM^{MC}

5/8 po (16 mm)

Marteau rotatif



N° de modèle 054-2092-0

IMPORTANT :

Veuillez lire ce guide avant d'utiliser cet article et conservez-le aux fins de consultation ultérieure.

**GUIDE
D'UTILISATION**

TABLE DES MATIÈRES

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	4
AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRALE RELATIFS AUX OUTILS ÉLECTRIQUES	5
AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ SUPPLÉMENTAIRES RELATIFS AU MARTEAU	8
SYMBOLES	9
SCHÉMA DES PIÈCES CLÉS	10
ACCESSOIRES	11
LISTE DES PIÈCES	12
CONSIGNES D'UTILISATION	14
ASTUCES ET CONSEILS POUR VOTRE OUTIL	17
COMMENT ENTREtenir LES OUTILS AVEC SOIN	18
GARANTIE	19

REMARQUE: Si des pièces sont manquantes ou endommagées, ou si vous avez des questions, veuillez appeler notre service d'assistance téléphonique sans frais au 1 888 670-6682.

CONSERVEZ CES CONSIGNES.

Le présent guide d'utilisation contient un mode d'emploi et des consignes de sécurité importants. Lisez et respectez toutes les instructions lorsque vous utilisez cet article.



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

TENSION	120 V CA, 60 Hz
AMPÈRES	5,5 A
VITESSE DE VISSAGE	0-1300 tr/min
VITESSE DE PERCUSSION	0-4600 c/min
MANDRIN	5/8 po (16 mm)
ÉNERGIE DE RUPTURE	2 Pi-lb (2.8 J)
CLASSE DE PROTECTION	□ /II
CAPACITÉ DE PERÇAGE MAX.	
MAÇONNERIE	5/8 po (16 mm)
ACIER	1/2 po (13 mm)
BOIS	1 3/16 po (30 mm)
LONGUEUR DU CORDON	10 Pi (3 m)
POIDS DE L'OUTIL	7 lb 14 oz (3,6 kg)

SÉCURITÉ DE L'aire de travail

- Gardez propre et bien éclairé l'espace de travail.** Les endroits encombrés et sombres sont susceptibles aux accidents.
- N'utilisez pas d'outils électriques dans les environnements explosifs, par exemple en présence de liquides, de gaz ou de poussières inflammables.** Les outils électriques produisent des étincelles qui pourraient enflammer ces matières.
- Tenez les enfants et les spectateurs à l'écart lors de l'utilisation d'un outil électrique.** Les distractions peuvent vous causer de perdre le contrôle.

AVERTISSEMENT!



Certaines poussières créées par le ponçage mécanique, le sciage, le meulage, le perçage et d'autres activités de construction contiennent des substances chimiques connues pour causer le cancer, des malformations congénitales ou d'autres dommages au fœtus. Voici quelques exemples de ces substances chimiques :

- Plomb provenant des peintures à base de plomb.
- Silice cristalline provenant des briques et du ciment, ainsi que d'autres produits de maçonnerie.
- Arsenic et chrome provenant du bois de construction chimiquement traité.

Le risque que présentent ces expositions varie en fonction de la fréquence de ce type de travail. Pour réduire l'exposition à ces substances chimiques, travaillez dans un endroit bien aéré, avec un équipement de sécurité approuvé, tel qu'un masque anti-poussière spécialement conçu pour filtrer les particules microscopiques.

AVERTISSEMENT!



Ce produit peut contenir du plomb, des phtalates ou autres produits chimiques, connus pour causer le cancer, des malformations congénitales et autres problèmes de reproduction. Veuillez vous laver les mains après l'utilisation du produit.

AVERTISSEMENT!



Lisez toutes les consignes et avertissements de sécurité. Le non-respect des avertissements et consignes ci-après peut entraîner des chocs électriques, un incendie ou de graves blessures.

Conservez toutes les consignes et avertissements pour référence ultérieure.

Le terme outil électrique dans les avertissements fait référence à votre outil électrique (à fil) ou votre outil électrique alimenté par batterie (sans fil).

SÉCURITÉ EN ÉLECTRICITÉ

- La fiche de l'outil électrique doit être branchée dans une prise assortie.** Ne modifiez jamais la fiche. N'utilisez pas de fiche d'adaptation avec les outils électriques mis à la terre. L'utilisation de fiches non modifiées et de prises assorties réduit les risques de décharge électrique.
- Évitez tout contact avec les surfaces reliées à la terre telles que les tuyaux, les radiateurs, les cuisinières et les réfrigérateurs.** Les risques de décharge électrique sont accrus lorsque votre corps est en contact avec une surface mise à la terre.
- N'exposez pas les outils électriques à la pluie ou à l'humidité.** Toute infiltration d'eau dans l'outil augmente les risques de décharge électrique.
- N'utilisez pas le cordon de façon abusive.** N'utilisez jamais le cordon pour transporter l'outil ou pour le débrancher de la prise de courant en tirant dessus. Tenez le cordon à l'écart de la chaleur, de l'huile, des arêtes vives et des pièces mobiles. Les cordons endommagés ou emmêlés augmentent les risques de décharge électrique.
- Lorsque vous utilisez un outil électrique à l'extérieur, servez-vous d'une rallonge spécialement conçue pour l'extérieur.** L'utilisation d'une rallonge d'extérieur diminue les risques de décharge électrique.
- Si vous devez absolument utiliser un outil dans un endroit mouillé ou humide,** branchez ce dernier à une source de courant protégée par un disjoncteur différentiel pour réduire les risques de décharge électrique.

SÉCURITÉ PERSONNELLE

- Restez vigilant, portez attention à ce que vous faites et faites preuve de bon sens lors de l'utilisation d'un outil électrique.** N'utilisez pas un outil électrique lorsque vous êtes fatigué ou sous l'influence d'une drogue, d'une boisson alcoolique ou d'un médicament. Un instant d'inattention lors de l'utilisation des outils électriques peut entraîner des blessures graves.
- Utilisez un équipement de protection individuelle.** Portez toujours des lunettes de sécurité. Un équipement de protection tel que masque antipoussières, des chaussures de sécurité antidérapantes, un casque de sécurité, ou un casque antibruit utilisée dans des conditions appropriées réduiront le risque de blessures.
- Évitez un démarrage accidentel.** Assurez-vous que l'interrupteur est en position d'arrêt avant de brancher l'outil dans une prise de courant et/ou d'insérer le bloc-batterie dans l'outil, de soulever ou de porter l'outil. Porter des outils le doigt sur l'interrupteur et brancher des outils dont l'interrupteur est en position de marche sont des conduites propices aux accidents.
- Retirez les clés de réglage avant de mettre l'outil en marche.** Une clé laissée sur une pièce rotative de l'outil peut causer des blessures.
- Ne tendez pas le bras trop loin.** Gardez toujours une bonne assise et un bon équilibre. Une bonne tenue et un bon équilibre permettent de mieux contrôler l'outil en cas de situations imprévues.
- Portez des vêtements appropriés.** Ne portez pas de vêtements amples ni de bijoux. Gardez les cheveux, les vêtements et les gants à l'écart des pièces mobiles. Les vêtements amples, bijoux et cheveux longs peuvent se prendre dans les pièces mobiles.

- **Si les outils sont équipés de dispositifs de dépoussiérage, assurez-vous qu'ils sont connectés et correctement utilisés.** L'utilisation de ces dispositifs de dépoussiérage peut réduire les dangers présentés par la poussière.

UTILISATION ET ENTRETIEN DES OUTILS ÉLECTRIQUES

- **Ne forcez pas l'outil.** Utilisez le bon outil pour le travail à effectuer. Un outil approprié exécutera le travail mieux et de façon moins dangereuse s'il est utilisé dans les limites prévues.
- **N'utilisez pas l'outil si l'interrupteur ne permet pas de le mettre en marche ou de l'arrêter.** Tout outil qui ne peut pas être contrôlé par son interrupteur est dangereux et doit être réparé.
- **Débranchez l'outil et/ou retirez le bloc-batterie de l'outil avant d'effectuer des réglages, de changer d'accessoire ou de ranger l'outil.** De telles mesures de sécurité préventives réduisent les risques de mise en marche accidentelle de l'outil.
- **Rangez les outils électriques hors de la portée des enfants et ne laissez personne n'étant pas familiarisé avec l'outil ou ces instructions utiliser l'outil.** Dans les mains de personnes n'ayant pas reçu des instructions adéquates, les outils sont dangereux.
- **Entretenez les outils électriques.** Vérifiez qu'aucune pièce mobile n'est mal alignée ou bloquée, qu'aucune pièce n'est brisée et assurez-vous qu'aucun autre problème ne risque d'affecter le bon fonctionnement de l'outil. En cas de dommages, faites réparer l'outil avant de l'utiliser de nouveau. Beaucoup d'accidents sont causés par des outils mal entretenus.
- **Gardez les outils bien affûtés et propres.** Des outils correctement entretenus et dont les tranchants sont bien affûtés risquent moins de se bloquer et sont plus faciles à contrôler.
- **Utilisez l'outil, les accessoires et embouts, etc. conformément à ces instructions pour les applications pour lesquelles ils sont conçus, en tenant compte des conditions et du type de travail à exécuter.** L'utilisation d'un outil électrique pour des applications pour lesquelles il n'est pas conçu peut être dangereuse.

SERVICE

- **Les réparations doivent être confiées à un technicien qualifié, utilisant exclusivement des pièces identiques à celles d'origine.** La sécurité de l'outil sera ainsi maintenue.

AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ RELATIFS AU MARTEAU

Portez un casque antibruit. L'exposition au bruit peut provoquer une perte auditive. Utilisez les poignées auxiliaires fournies avec l'outil. La perte de contrôle peut entraîner des blessures.

- Lors de la coupe, tenez toujours l'outil par les surfaces de prise isolées quand il risque d'entrer en contact avec du câblage dissimulé ou son propre cordon. Le contact avec un fil sous tension « électrifie » les pièces métalliques exposées de l'outil, ce qui peut donner un choc électrique à l'utilisateur.

AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ SUPPLÉMENTAIRES RELATIFS AU MARTEAU

Portez toujours un masque antipoussières.

Ne branchez la fiche dans la prise que lorsque l'outil est éteint. Après l'utilisation, retirez la fiche.

Mettez toujours le cordon à l'arrière de la machine.

Les personnes de moins de 16 ans ne sont pas autorisées à utiliser la machine.

Tenez l'outil et les accessoires hors de la portée des enfants.

Retirez la fiche de la prise avant de procéder à toute opération de réglage, d'entretien ou de maintenance.

Déroulez complètement le tambour de câble afin d'éviter une surchauffe potentielle.

Lorsqu'une rallonge s'avère nécessaire, vous devez vous assurer de son intensité correspond à votre outil électrique et qu'il est en bon état.

Assurez-vous que la tension de la prise électrique correspond à la tension qui figure sur la plaque signalétique de votre outil.

La double isolation de votre outil sert à vous fournir une protection supplémentaire contre une éventuelle défaillance de l'isolation électrique à l'intérieur de l'outil.

Vérifiez toujours les murs et les plafonds pour éviter les câbles électriques et les tuyaux cachés.

Après de longues périodes de travail, les pièces et accessoires métalliques externes pourraient être chauds.

Portez des lunettes de protection lors de l'utilisation de cet outil.

Vous devez tenir la poignée lorsque vous travaillez.

SYMBOLES



Pour réduire les risques de blessure, l'utilisateur doit lire les instructions dans ce guide d'utilisation.



Double isolation



Avertissement



Porter un casque antibruit



Porter des lunettes de sécurité



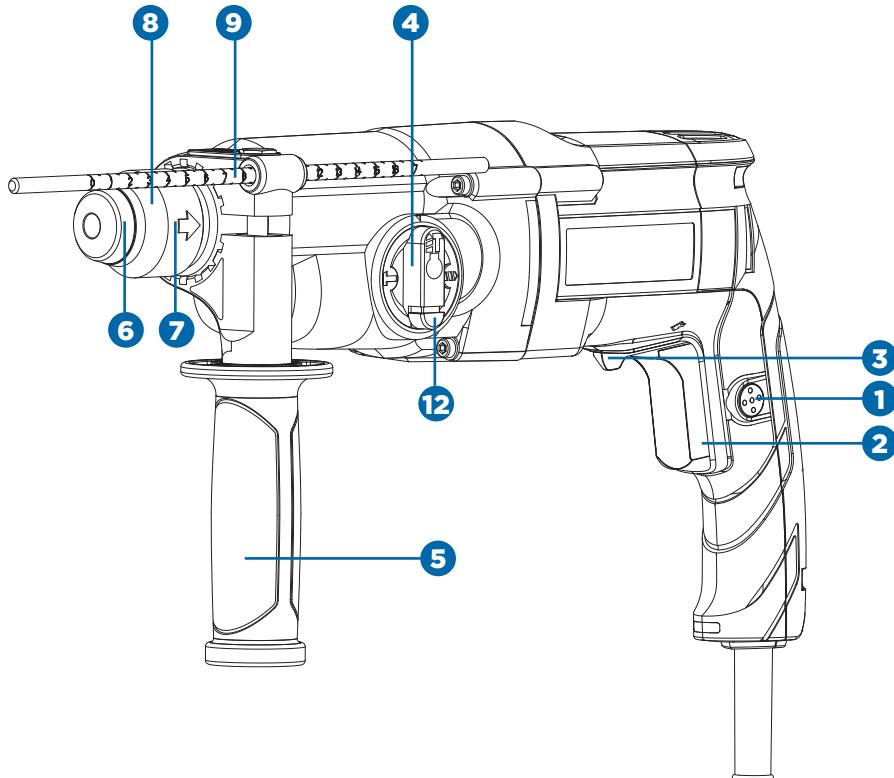
Porter un masque antipoussières



Ne pas utiliser par temps pluvieux

SCHÉMA DES PIÈCES CLÉS

No.	Description	No.	Description
1	Bouton de blocage	7	Manchon de verrouillage
2	Interrupteur marche/arrêt avec commande à vitesse variable	8	Mandrin SDS-plus
3	Commande pour rotation en marche avant et arrière	9	Jauge de profondeur
4	Sélecteur du mode de fonction	10	Adaptateur de mandrin à clé* (voir Fig. A)
5	Poignée auxiliaire	11	Tige de mandrin* (voir Fig. A)
6	Capuchon antipoussières	12	Bouton de déverrouillage



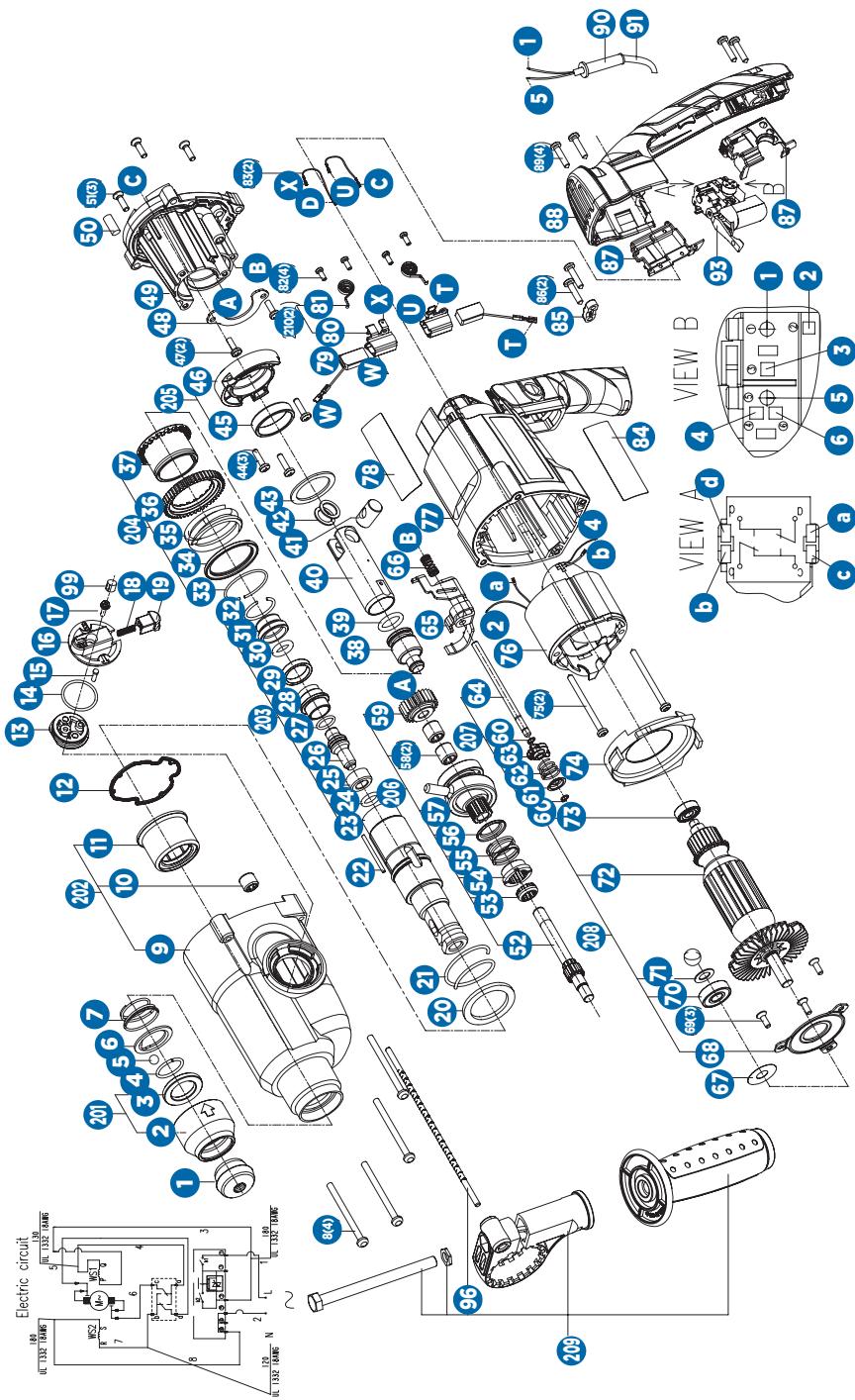
Pas tous les accessoires représentés ou décrits ne sont inclus dans la livraison standard.

ACCESSOIRES

Poignée auxiliaire	1
Jauge de profondeur	1

Nous recommandons que vous achetiez vos accessoires au magasin auquel vous avez acheté votre outil. Utilisez des accessoires de bonne qualité et de marque reconnue. Choisissez le type selon le travail que vous allez entreprendre. Reportez-vous à l'emballage de l'accessoire pour obtenir plus de détails. Le personnel en magasin peut vous aider et vous offrir des conseils.

LISTE DES PIÈCES



Nu-méro	Description	Nu-méro	Description
1	Couvercle antipoussière	53	Clavette fixée
2	Capot	54	Capot
3	Manchon en acier	55	Ressort de compression
4	Anneau de retenue	56	Cale
5	Bille en acier	57	Palier de rotule
6	Anneau	58	Roulement à aiguilles
7	Ressort de compression	59	Pignon
8	Vis autotaraudeuse	60	Anneau de retenue
9	Boîte d'engrenages	61	Rondelle
10	Roulement à aiguilles	62	Ressort de compression
11	Roulement à aiguilles	63	Manchon tournant préventif
12	Joint d'étanchéité	64	Broche
13	Support à molette	65	Fourche pendule
14	Joint torique en caoutchouc	66	Ressort de compression
15	Goupille	67	Rondelle
16	Molette	68	Plaque de pression de rotor
17	Vis autotaraudeuse	69	Vis autotaraudeuse
18	Ressort de compression	70	Roulement à billes
19	Bouton à glisser	71	Rondelle
20	Anneau de retenue	72	Rotor
21	Ressort de compression	73	Roulement à billes
22	Tige cylindrique	74	Guide d'air
23	Manchon	75	Ensemble vis-rondelle
24	Joint torique en caoutchouc	76	Ensemble de stator
25	Couvercle de rétention	77	Boîtier
26	Tige de martelage	78	Plaque signalétique
27	Joint torique en caoutchouc	79	Balai de carbone (paire)
28	Couvercle de rétention	80	Porte-balai
29	Joint torique en caoutchouc	81	Ressort
30	Joint torique en caoutchouc	82	Vis autotaraudeuse
31	Couvercle de rétention	83	Fil
32	Anneau de retenue	84	Étiquette de marque
33	Anneau de retenue	85	Pince de cordon
34	Rondelle	86	Vis autotaraudeuse
35	Ressort de compression	87	Cache de l'interrupteur
36	Engrenage	88	Couvercle du boîtier
37	Manchon d'embrayage	89	Vis autotaraudeuse
38	Vérin	90	Protecteur de cordon
39	Joint torique en caoutchouc	91	Cordon d'alimentation
40	Cylindre	93	Interrupteur
41	Goupille	96	Échelle de profondeur
42	Rondelle	99	Capuchon de bouton
43	Rondelle	201	Capot
44	Vis autotaraudeuse	202	Unité de boîte d'engrenages
45	Rouleau de joint d'huile	203	Ensemble de manchon
46	Support d'appui	204	Unité d'embrayage
47	Ensemble vis-rondelle	205	Unité de support de roulement
48	Plaque de pression	206	Arbre de milieu
49	Couvercle central	207	Levier de blocage
50	Feutre d'étanchéité	208	Assemblage rotor
51	Vis autotaraudeuse	209	Poignée
52	Arbre pignon	210	Assemblage du porte-balai

USAGE PRÉVU

Le marteau est destiné au perçage dans le béton, la brique et la pierre ainsi que pour les travaux de burinage léger. Il convient également au forage sans impact dans le bois, le métal, la céramique et le plastique.

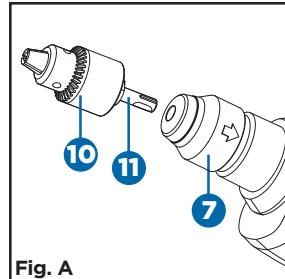
INSERTION/REMPLACEMENT DE L'ADAPTATEUR DE MANDRIN À CLÉ (FIG. A)

Insertion de l'adaptateur de mandrin à clé

Pour travailler avec des outils sans SDS-plus (par exemple, des perceuses avec tige cylindrique), un adaptateur de mandrin à clé approprié (n°10, non fourni) doit être installé. Insérez la tige (11) de l'adaptateur de mandrin à clé en le tournant dans le mandrin SDS-plus (8) jusqu'à ce que vous entendez l'enclenchement. Les adaptateurs de mandrin à clé se verrouillent. Vérifiez le verrouillage en tirant sur le mandrin de la perceuse.

Retrait de l'adaptateur de mandrin à clé

Pour retirer l'adaptateur de mandrin à clé (10), tirez le manchon de verrouillage (7) vers l'arrière, maintenez-le dans cette position et retirez l'adaptateur de mandrin à clé du mandrin SDS-plus.



INSERTION ET RETRAIT DE LA MÈCHE SDS

Veillez à ce que le capuchon de protection antipoussières (6) ne soit pas endommagé lors du changement de mèches.

INSERTION

Nettoyez et huilez légèrement la mèche avant l'insertion. Insérez la mèche sans poussière dans le porte-mèches en le tournant jusqu'à ce qu'il se verrouille.

La mèche se verrouille. Vérifiez le verrouillage en tirant sur la mèche.

RETRAIT

Rétractez le manchon de verrouillage du porte-mèches (7) et retirez la mèche.

AVERTISSEMENT!

Votre nouveau marteau rotatif génère des forces puissantes pour faire votre travail rapidement et efficacement. Ces forces peuvent briser les mèches SDS de qualité inférieure et les bloquer dans le mandrin. Nous recommandons donc que seulement des mèches SDS de haute qualité soient utilisées avec cet outil.



REMARQUE : Avant d'utiliser l'outil, lisez attentivement le guide d'utilisation.

MONTAGE DE LA MÈCHE DANS L'ADAPTATEUR DE MANDRIN À CLÉ

Insérez mèche entre les mâchoires du mandrin à clé de 13 mm jusqu'au fond. Assurez-vous que la mèche est au centre des mâchoires du mandrin. Insérez la clé de mandrin fournie dans les trois trous du mandrin, une à la fois. Serrez le mandrin depuis les trois trous, tour à tour de façon égale, et non pas depuis un seul trou. Votre mèche est maintenant verrouillée dans le mandrin. La mèche peut être retirée dans l'ordre inverse des procédures ci-dessus.

BOUTON DE BLOCAGE (Fig.B)

Appuyez sur l'interrupteur marche/arrêt (2), puis appuyez sur le bouton de blocage (1). L'interrupteur est maintenant bloqué pour une utilisation en continu et vous pouvez relâcher le bouton marche/arrêt. Pour éteindre le marteau, appuyez brièvement sur l'interrupteur marche/arrêt.

COMMANDE À VITESSE VARIABLE (Fig. B)

Appuyez sur l'interrupteur marche/arrêt (2) pour mettre l'outil en marche et relâchez-le pour arrêter l'outil. Cet interrupteur marche/arrêt possède une commande à vitesse variable capable de fournir des vitesses plus élevées : la vitesse est contrôlée en faisant varier la pression appliquée sur la détente.

POIGNÉE AUXILIAIRE (Fig C)

Faites glisser la poignée sur le marteau et tournez-le vers la position de travail souhaitée. Pour serrer la poignée auxiliaire : tournez la poignée dans le sens horaire. Pour desserrer la poignée auxiliaire : tournez la poignée dans le sens antihoraire.

COMMANDE POUR ROTATION EN MARCHE AVANT ET ARRIÈRE

Pour le perçage, utilisez la rotation en marche avant marquée «  » (le levier est déplacé vers la gauche). Utilisez seulement la rotation en marche arrière marquée «  » (le levier est déplacé vers la droite) pour libérer une mèche coincée. Ne changez jamais le sens de rotation lorsque le disque de l'outil est en rotation. Attendez qu'il arrête de tourner.

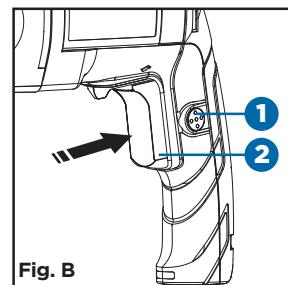


Fig. B

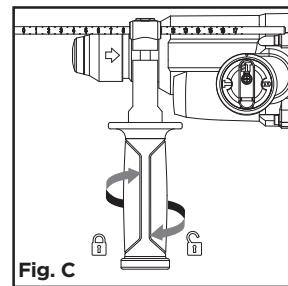


Fig. C



AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas des outils sans SDS-plus pour le perçage à marteau ou le burinage!



AVERTISSEMENT!

Utilisez toujours la poignée auxiliaire.

RÉGLAGE DE PROFONDEUR

Montez la mèche dans le mandrin. Desserrez la jauge de profondeur en tournant la poignée dans le sens antihoraire. Faites glisser la jauge de profondeur jusqu'à ce que la distance entre l'extrémité de la jauge de profondeur et la fin de la mèche est égale à la profondeur du trou que vous souhaitez faire. Serrez ensuite la jauge de profondeur en tournant la poignée dans le sens horaire.

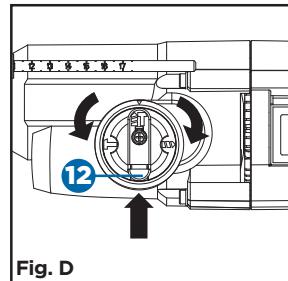


Fig. D

SÉLECTEUR DE MODE DE FONCTION (Fig D)

Le fonctionnement de la boîte d'engrenages pour chaque application est réglé par le sélecteur de mode de fonctionnement (4). Pour changer de fonctions, appuyez sur le bouton de blocage (12) et tournez le sélecteur au mode de fonctionnement souhaité.

	Pour percer et percuter simultanément le béton ou la maçonnerie, choisissez la position de perçage à marteau.
	Pour le perçage dans l'acier, le bois et les matières plastiques, choisissez la position de perçage rotatif.
	Pour percuter seulement : pour les applications légères de burinage et de démolition, choisissez la position de marteau.



AVERTISSEMENT!

Le sélecteur de mode de fonctionnement peut être actionné seulement à l'arrêt.



AVERTISSEMENT!

Le boîtier en aluminium devient chaud lors d'une utilisation prolongée : ne le touchez pas.



AVERTISSEMENT!

Avant d'installer l'accessoire, débranchez la fiche de prise électrique. Ne tentez pas de serrer les mèches (ou tout autre accessoire) en saisissant la partie avant du mandrin et en mettant l'outil en marche. Autrement vous risquez d'endommager le mandrin et d'entraîner des blessures.

ASTUCES ET CONSEILS POUR VOTRE OUTIL

- Si votre outil électrique devient trop chaud, réglez la vitesse au maximum et faites fonctionner à vide pendant 2 à 3 minutes pour refroidir le moteur.
- Les mèches SDS-plus en carbure de tungstène doivent toujours être utilisées pour le béton et la maçonnerie.
- Lors du perçage dans le métal, utilisez uniquement des mèches en acier rapide en bon état.
- Si possible, percez un trou pilote avant de percer un trou de grand diamètre.

COMMENT ENTRETENIR LES OUTILS AVEC SOIN

Retirez la fiche de la prise avant de procéder à toute opération de réglage, d'entretien ou de maintenance.

Votre outil électrique ne nécessite aucun entretien ou lubrification supplémentaire. Il n'y a pas de pièces réparables par l'utilisateur dans votre outil électrique. N'utilisez jamais de l'eau ou de produits chimiques pour nettoyer votre outil électrique. Essuyez-le à l'aide d'un chiffon sec. Rangez toujours votre outil électrique dans un endroit sec. Gardez les fentes de ventilation du moteur propre. Gardez toutes les commandes de fonctionnement exemptes de poussière. Vous pouvez voir de temps en temps des étincelles à travers les fentes de ventilation. Ceci est normal et n'endommagera pas votre outil électrique.

Si le cordon d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, un centre de service agréé ou une personne qualifiée afin d'éviter tout risque.

Le présent produit de la marque MAXIMUM est visé par une garantie d'une durée de 5 ans à compter de sa date d'achat au détail initial couvrant exclusivement les vices de fabrication et de matériaux, et il est soumis aux dispositions suivantes pour ce qui est des composants suivants :

- a) Composant A : Les batteries et les chargeurs seront réparés ou remplacés pendant une période de 3 ans à compter de la date d'achat au détail initial en cas de vice de fabrication ou de matériaux.
- b) Composant B : L'étui de transport est visé par une garantie d'une durée de 1 an à compter de la date d'achat au détail initial en cas de vice de fabrication ou de matériaux.
- c) Composant C : Les accessoires, y compris les fleurets et les lames de scie, ne sont visés par aucune garantie.

Sous réserve des conditions et des restrictions décrites ci-dessous, le présent produit, s'il nous est retourné accompagné d'une preuve d'achat à l'intérieur de la période de garantie prévue et s'il est couvert par la présente garantie, sera réparé ou remplacé (par un produit du même modèle, ou encore par un produit de valeur égale ou dont les caractéristiques sont comparables), à l'entière appréciation du centre de réparation autorisé de Maximum Canada (le « Fournisseur de services »). Nous assumerons les frais liés à la réparation ou au remplacement ainsi que le coût de la main-d'œuvre connexe.

Ces garanties sont soumises aux conditions et aux restrictions suivantes:

- a) il est nécessaire de présenter une facture qui atteste l'achat ainsi que la date d'achat;
 - b) le Fournisseur de services doit établir l'existence des vices de fabrication et de matériaux et les évaluer;
 - c) la présente garantie ne couvre aucun produit ni aucune pièce dont l'usure, le bris ou le non fonctionnement est causé par une utilisation abusive, une mauvaise utilisation, des dommages accidentels, de la négligence ou encore une mauvaise installation, une utilisation inadéquate ou un manque d'entretien (conformément à ce qui est mentionné dans le manuel du fabricant ou le mode d'emploi pertinent);
 - d) la présente garantie ne couvre pas l'usure normale, pas plus que les pièces détachées ou les accessoires (y compris les fleurets et les lames de scie) qui pourraient être fournis avec le produit et qui, de par leur nature, ont une durée de vie limitée et dont on s'attend à ce qu'ils deviennent inutiles ou inutilisables après une période d'utilisation raisonnable;
 - e) la présente garantie ne couvre pas l'entretien de routine ni les articles consommables, notamment le carburant, les lubrifiants, les sacs d'aspirateur, les lames, les courroies, le papier abrasif, les fleurets, les liquides, les joints toriques en caoutchouc, les mises au point ou les ajustements;
 - f) la présente garantie exclut les composants suivants, qui pourraient accompagner votre produit :
- (1) les batteries et les chargeurs, qui seront réparés ou remplacés pendant une période de 3 ans à compter de la date d'achat au détail initial en cas de vice de fabrication ou de matériaux. Les vices de fabrication ou de matériaux de la batterie ou du chargeur seront réparés ou remplacés au gré du Fournisseur de services.



- (2) l'étui de transport, qui n'est couvert que pendant une période de 1 an à compter de la date d'achat au détail initial contre les vices de fabrication et de matériaux.
- (3) les accessoires, y compris les fleurets et les lames de scie, qui ne sont couverts par aucune garantie.
- g) la présente garantie ne s'applique pas si un tiers qui n'est pas le Fournisseur de services (c'est-à-dire des personnes non autorisées par le fabricant) a causé des dommages en effectuant ou en tentant d'effectuer des réparations, et ces réparations ou ces tentatives de réparation non autorisées invalideront intégralement la présente garantie;
- h) la présente garantie ne couvre que les pièces d'origine, sauf si le détaillant ou le fabricant, ou encore des personnes autorisées par le détaillant ou le fabricant, ont réparé ou remplacé les pièces;
- i) la présente garantie ne couvre pas les produits qui ont été vendus à l'acheteur initial en tant que produits reconditionnés ou remis à neuf (sauf indication écrite à l'effet contraire);
- j) la présente garantie ne couvre pas les produits ni les pièces qui contiennent des pièces d'un autre fabricant, et elle ne s'applique pas si des personnes non autorisées ont réparé ou modifié, ou encore ont tenté de réparer ou de modifier, les produits ou les pièces;
- k) la présente garantie ne couvre pas la détérioration normale du revêtement extérieur, notamment les égratignures, les bosses, les éclats de peinture ou encore l'oxydation ou la décoloration causée par la chaleur, par des substances abrasives ou par des produits nettoyants chimiques;
- l) la présente garantie ne couvre pas les composants vendus par d'autres fabricants et identifiés comme tels, lesquels seront couverts par la garantie du fabricant en cause, s'il y a lieu;
- m) les produits remplacés par le détaillant dans le cadre de l'exécution des obligations découlant de la garantie sont soumis aux conditions de garantie initiales ainsi qu'aux délais connexes écoulés depuis la date d'achat initial; si le produit est acheté au Québec, la durée de la garantie sera prolongée sur une période correspondant au délai pendant lequel le détaillant québécois a gardé le produit en sa possession dans le but d'exécuter les obligations découlant de la garantie; et les produits remplacés ne seront pas considérés comme des nouveaux produits pour les besoins de la garantie;
- n) Les seules obligations du détaillant et du fabricant ainsi que les seuls recours de l'acheteur dans le cadre de la présente garantie se résument à ce qui est mentionné dans les présentes. Les garanties énoncées dans les présentes sont inaccessibles et sont exclusivement accordées à l'acheteur. DE PLUS, LES GARANTIES ÉNONCÉES DANS LES PRÉSENTES REMPLACENT TOUTES LES AUTRES GARANTIES OU LES AUTRES CONDITIONS, QU'ELLES SOIENT EXPRESSES, TACITES OU PRÉVUES PAR LA LOI (Y COMPRIS LES PROTECTIONS PRÉVUES EN VERTU DES LOIS INTITULÉES THE SALE OF GOODS ACT ET THE INTERNATIONAL SALE OF GOODS ACT), QUI DÉCOULENT NOTAMMENT DES HABITUDES COMMERCIALES ÉTABLIES OU DE L'USAGE DU COMMERCE, Y COMPRIS, SOUS RÉSERVE DES LOIS APPLICABLES, LES GARANTIES OU LES CONDITIONS TACITES RELATIVES À LA QUALITÉ MARCHANDE, À LA COMMERCIALITÉ ET À LA PERTINENCE OU AU CARACTÈRE ADÉQUAT POUR UNE UTILISATION PRÉCISE, ET TOUTES CES AUTRES GARANTIES SONT EXPRESSÉMENT REJETÉES PAR LE DÉTAILLANT ET PAR LE FABRICANT.

RESTRICTIONS SUPPLÉMENTAIRES

La présente garantie s'applique exclusivement à l'acheteur initial et est inaccessible.

La présente garantie sera applicable pendant cinq ans à compter de la date d'achat au détail initial qui est indiquée sur la facture.

Ni le détaillant, ni Maximum Canada, ni le fabricant ne seront responsables des

autres frais, pertes ou dommages, y compris les dommages indirects, accessoires, punitifs ou consécutifs, qui pourraient découler de la vente ou de l'utilisation du produit ou de l'incapacité à l'utiliser.

Le détaillant, Maximum Canada et le fabricant ne seront en aucun cas tenus responsables envers l'acheteur en ce qui a trait à une réclamation relative a) à des dommages indirects, spéciaux, punitifs, accessoires, exemplaires ou consécutifs, b) à une indemnité pour la perte de bénéfices, de revenus escomptés, d'épargne ou de clientèle, ou toute autre perte de nature économique pour l'acheteur, c) à des dommages punitifs, exemplaires ou aggravés, qu'elle qu'en soit la cause, d) à une participation ou à une compensation relative à une réclamation présentée contre l'acheteur, e) aux dommages liés aux produits d'un tiers ou aux services fournis par un tiers ou aux matériaux de l'acheteur, ou f) aux dommages liés à l'interruption, aux retards, aux erreurs ou aux omissions; dans chaque cas en vertu de tout principe en droit ou en equity, découlant de la présente garantie ou relativement à celle ci, même si l'éventualité de ces événements a fait l'objet d'un avis. Malgré les dispositions qui figurent dans les présentes et les droits conférés à l'acheteur en vertu des lois et de l'equity ou autrement, aux termes de la présente garantie, la responsabilité du détaillant ou du fabricant, qu'elle découle d'un contrat, d'un délit civil, du fait du produit ou de toute autre cause, ne pourra en aucun cas être globalement supérieure au montant payé au détaillant par l'acheteur pour le produit visé par la présente garantie.

AVIS AU CONSOMMATEUR

La présente garantie vous accorde des droits spécifiques, mais vous pourriez disposer d'autres droits, qui peuvent différer d'une province à l'autre. Les dispositions qui figurent dans la présente garantie ne visent pas à limiter, à modifier, à réduire ou à exclure quelque garantie prévue dans les lois provinciales ou fédérales applicables.

En plus de la garantie limitée de 5 ans, ce produit de la marque MAXIMUM est couvert par notre garantie suivante :

GARANTIE DE RÉPARATION D'UNE DURÉE DE 1 AN

À tout moment au cours de la première année suivant l'achat du présent produit, Maximum Canada exécutera l'entretien du produit et remplacera les pièces essentielles qui sont anormalement usées par suite d'une utilisation normale du produit.

Les éléments suivants sont exclus de la garantie de réparation de 1 an :

- Les pièces ou les éléments manquants ou endommagés en raison d'une utilisation abusive ou d'une mauvaise utilisation;
- une usure des pièces ou des accessoires non essentiels qui ne touchent pas la fonction principale du produit.

GARANTIE DE SATISFACTION D'UNE DURÉE DE 90 JOURS

Si vous n'êtes pas entièrement satisfait du fonctionnement de votre produit de la marque MAXIMUM pour quelque motif que ce soit, vous pouvez le retourner, accompagné d'une preuve d'achat, dans les 90 jours suivant la date d'achat afin de procéder à un échange ou d'obtenir un remboursement intégral.

Importé par MAXIMUM Canada Toronto, Canada M4S 2B8

Fabriqué en Chine

